



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 juin 2017

### **CNR ET LES FEDERATIONS DE PECHE DU GARD ET DU VAUCLUSE INAUGURENT LE NOUVEAU PARCOURS DE PECHE DES ISSARTS (Commune Les Angles)**

Vendredi 30 juin, Pascal ALBAGNAC, directeur territorial de CNR, Michel MARIN, président de la fédération de pêche du Vaucluse et Joël MARTIN, président de la fédération de pêche du Gard ont inauguré le nouveau parcours de pêche interdépartemental labellisé « passion » sur le secteur des Issarts.

Cette nouvelle réalisation vient illustrer les actions menées par CNR en partenariat avec les fédérations de pêche pour le développement de la pratique de la pêche sur le Rhône.

#### **Un nouveau parcours de pêche labellisé**

Le site des Issarts est situé sur la commune des Angles (30), en rive droite du Rhône. C'est un site dédié à la pêche aux carnassiers et réservé à des pêcheurs confirmés. Il est labellisé « passion » par la Fédération nationale de pêche.

Partenaire privilégié des fédérations de pêche, CNR soutient le développement et l'aménagement des zones de pêche au fil du Rhône. Elle a participé à la création du nouveau parcours des Issarts.

CNR a mis à disposition une rampe à bateaux, accessible et utilisé par les pêcheurs. Pour un accès facilité des pêcheurs aux postes de pêche en crête de digue, CNR a créé un nouvel escalier ainsi qu'un parking à proximité.

Par ailleurs toute une signalisation spécifique est mise en place. Outre la présentation du parcours, l'objectif de ces panneaux est de promouvoir la pratique de la pêche et d'apporter des connaissances sur l'écologie des poissons, sur la faune et la flore environnante.

#### **CNR, partenaire naturel des fédérations de pêche**

La réalisation du nouveau parcours de pêche des Issarts s'intègre dans les nombreuses actions menées par CNR avec les fédérations de pêche riveraines du Rhône. Depuis 2007, des actions sont menés en commun autour de 4 thématiques :

- Développement d'hébergements « tourisme/pêche » : lancement d'une démarche de labellisation « pêche » valorisant le territoire rhodanien, et en lien avec les hébergements « ViaRhôna »
- Création d'une voie rhodanienne de pêche depuis le fleuve, en accès libre : mise en œuvre d'un plan priorisé de réhabilitation et de création de rampes d'accès sur le Rhône, partagé avec les collectivités concernées et les usagers du fleuve.
- Mise en place d'outils d'information et de communication : rédaction et diffusion de newsletters, actualisation du site internet, conception de films, réalisation d'un « kit Rhône »...  
Renforcement de la sensibilisation des pêcheurs à la sécurité aux abords des ouvrages hydrauliques

Depuis 2003, CNR grâce à ses Missions d'Intérêt Général, initie ou participe des actions pour développer, aux côtés des territoires, des projets d'ordre culturel, économique, environnemental ou sportif autour du fleuve. Ils participent au même objectif de renforcer le lien entre les riverains et le Rhône, et de transmettre aux générations futures un fleuve vivant et valorisé, véritable patrimoine de vie.

#### **CONTACTS PRESSE**

##### **Fédération de pêche :**

Fédération de pêche de Vaucluse 04 90 86 74 94 / Fédération de pêche du Gard 04 66 02 91 61

CNR - Siège : Béatrice Ailloud – 04 72 00 67 21 / [b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr)

Direction Territoriale Rhône Méditerranée : Sandrine Polge : 04 90 15 98 16 / [s.polge@cnr.tm.fr](mailto:s.polge@cnr.tm.fr)

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : [www.twitter.com/CNR\\_Officiel](https://www.twitter.com/CNR_Officiel)

[cnr.tm.fr](http://cnr.tm.fr)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### A propos des fédérations de pêche

Depuis plus de cinquante ans, les Fédérations de Vaucluse et du Gard pour la pêche et la protection du milieu aquatique, représentées par les Associations Agréées et leurs Amicales, travaillent et s'investissent au quotidien en collaboration avec les Services de l'État, régionaux, départementaux et les structures de gestion, pour la protection et la gestion des milieux aquatiques de nos départements : ses principales missions.

Forte de plusieurs dizaines de milliers d'adhérents, ces pêcheurs, véritables sentinelles des cours d'eau, ont un rôle actif dans les structures de la Pêche Associative. À l'échelle nationale ce sont près d'1,4 millions de pêcheurs en eau douce et près de 4200 AAPPMA qui œuvrent pour ce loisir.

Ce sont des centaines d'hectares d'étangs et plans d'eau qui sont également gérés, ouverts à différentes techniques et de gestion piscicole (carpe de nuit, en embarcation motorisée ou non, mode de pêche en « capturer et relâcher »...). de ces acquisitions de baux de pêche, nos engagements s'orientent en faveur du patrimoine naturel et des milieux aquatiques.

Nous agissons au quotidien sur les territoires Rhodaniens notamment à travers des actions de labellisations qui valorisent les secteurs de pêche et permettent un référencement au niveau national, étendant ainsi la connaissance dans les domaines de la gestion et de la préservation du patrimoine piscicole, mais aussi la défense de l'intérêt de la pêche de loisir comme moteur du développement du tourisme, économique et social."

### A propos de CNR

CNR est le 1<sup>er</sup> producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1370 collaborateurs, CNR produit plus de 14 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Agir pour le développement durable du territoire rhodanien fait partie intégrante du modèle de développement de CNR, basé sur la redistribution d'une partie de la valeur créée aux territoires dont est issue la production d'électricité.

Porteuses d'une vision d'aménagement à long terme, les Missions d'Intérêt Général développées depuis 2004 par CNR soutiennent l'ambition partagée avec les collectivités territoriales de faire du Rhône un puissant vecteur de développement économique. Plus de 600 actions ont déjà été menées depuis 2003 pour près de 400 millions d'euros investis dans des projets portant sur l'environnement, le tourisme, l'énergie verte, la culture ou encore la mise en valeur du patrimoine.

### CONTACTS PRESSE

#### Fédération de pêche :

Fédération de pêche de Vaucluse 04 90 86 74 94 / Fédération de pêche du Gard 04 66 02 91 61

CNR - Siège : Béatrice Ailloud – 04 72 00 67 21 / [b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr)

Direction Territoriale Rhône Méditerranée : Sandrine Polge :04 90 15 98 16 / [s.polge@cnr.tm.fr](mailto:s.polge@cnr.tm.fr)

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : [www.twitter.com/CNR\\_Officiel](https://www.twitter.com/CNR_Officiel)